



N°2016.1276.CP

Signée le	30/11/16
Date d'envoi en Préfecture	01/12/16
Identifiant Acte	033-223300013-20161128-201328-DE-1-1
Date de Publication au RAAD	01/12/16

COMMISSION PERMANENTE

Réunion du 28 novembre 2016

Sous la Présidence de

Monsieur Jean-Luc GLEYZE

Présents : Mme Emmanuelle AJON, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Christine BOST, M. Jacques BREILLAT, M. Bernard CASTAGNET, M. Jacques CHAUVET, Mme Laure CURVALE, M. Jean-Marie DARMIAN, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Grégoire DE FOURNAS, Mme Isabelle DEXPERT, M. Philippe DORTHE, Mme Valérie DROUHOUT, M. Pierre DUCOUT, Mme Anne-Laure FABRE-NADLER, M. Bernard FATH, M. Hervé GILLE, Mme Pascale GOT, Mme Denise GRESLARD NEDELEC, Mme Christelle GUIONIE, Mme Isabelle HARDY, Mme Martine JARDINE, Mme Michelle LACOSTE, Mme Marie LARRUE, M. Xavier LORIAUD, M. Jacques MANGON, M. Alain MAROIS, Mme Edith MONCOUCUT, Mme Célia MONSEIGNE, M. Guy MORENO, Mme Liliane POIVERT, M. Alain RENARD, M. Matthieu ROUVEYRE, Mme Cécile SAINT-MARC, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Jean TOUZEAU, M. Dominique VINCENT

Excusés : M. Alain CHARRIER, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean-Luc GLEYZE, Mme Carole GUERE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Yvette MAUPILE, M. Jacques RESPAUD, Mme Agnès VERSEPUY

Affaire délibérée : Programme 2016 d'investissement sur la voirie départementale - Plan Prévisionnel d'Investissement Routier Départemental (PPIRD) - Affectation de tranches de financement

CDR : DI - SAG
Vice-présidence : Préservation de l'Environnement, Gestion des Risques et des Ressources, Infrastructures routières
Commission : N°17 - Infrastructures routières
N°chrono : 11

**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
COMMISSION PERMANENTE**

Réunion du 28 novembre 2016

**Programme 2016 d'investissement sur la voirie départementale - Plan Prévisionnel
d'Investissement Routier Départemental (PPIRD) - Affectation de tranches de financement**

Mesdames, Messieurs,

Sur le Plan Prévisionnel d'Investissement Routier Départemental (PPIRD) sont positionnés des enveloppes pluriannuelles qui sont affectées au fur et à mesure de l'avancée des opérations.

Afin de procéder à l'exécution de ce programme (P210), délégation a été donnée à la Commission Permanente pour décider du lancement des opérations PPIRD et créer les tranches de financement correspondantes en fonction de l'état d'avancement des projets.

Pour permettre au département de procéder à l'exécution des opérations relevant de ce programme, je propose à votre agrément une répartition de création de la tranche de financement pour un montant de 250 000 €, concernant l'opération suivante :

- Opération 0112 – Voie rétro littorale est Bassin d'Arcachon Etudes : millésime d'AP 2016

A l'issue de l'utilisation des crédits de paiement affectés à cette tranche, les crédits non utilisés seront automatiquement remontés au niveau du programme en vue d'une réaffectation sur d'autres opérations.

Les crédits nécessaires seront imputés sur les lignes suivantes :

Politique Libellé	Secteur Libellé	Programme	Opération	Enveloppe	Montant Total en €
5: Mobilité	52: Sécurité et infrastructure	P210 PPI ROUTES	P210O112 VOIE RETRO LITTORALE EST BASSIN D'ARCACHON	P210DE80 2016 AP PPI Route D	250 000,00

En conséquence la présente délibération consiste à autoriser le lancement des opérations PPIRD citées ci-dessus et la création de la tranche de financement qui s'y rattache, telles qu'elle figure en annexe au présent rapport, pour un montant de 250 000 € imputés sur les lignes 2031/621.

Je vous saurais gré de bien vouloir en délibérer.

DECISION

Les propositions de Monsieur le Président du Conseil départemental sont adoptées.

Fait et délibéré en l'Hôtel du Département à Bordeaux, le 28 novembre 2016.

Le Président du Conseil départemental,



Jean-Luc GLEYZE
Conseiller départemental du
canton Sud-Gironde

Edité le : 25 janv. 2017

Programme 2016 d'investissement sur la voirie départementale - Plan Prévisionnel d'Investissement Routier Départemental (PIIRD) - Affectation de tranches de financement

Liste des tranches – CP du 28 novembre 2016

Opération Code	Opération Libellé	Tranche Code	Tranche Descriptif	Nature (Dép-Rec)	Montant du mouvement de la Tranche en €
P210O112	VOIE RETRO LITTORALE EST BASSIN D'ARCACHON	P210O112T01	VOIE RETRO LITTORALE EST BASSIN ARCACHON ETUDES	D	250 000,00

Nombre de tranches : 1.

Somme des tranches : 250 000,00 €.